



PROCES-VERBAL BUREAU DU CONSEIL FEDERAL

Réunion du : Jeudi 28 Avril 2011
à : 15h00

Présidence : M. Fernand DUCHAUSSOY

Présents : MM. Bernard BARBET, Noël LE GRAET, Christian TEINTURIER, Jacques LEGER, Bernard DESUMER, Henri MONTEIL

Excusés : M. Frédéric THIRIEZ, Gervais MARTEL

Assistent à la séance : MM. Alain RESPLANDY-BERNARD, Jean-Pierre HUGUES, Jean LAPEYRE

I. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

- ✦ Courrier de M. François BLAQUART Situation de Bruno BINI.
Le Président donne lecture du courrier du D.T.N. concernant le renouvellement du contrat de M. Bruno BINI, sélectionneur de l'Equipe de France Féminine A.
Le Bureau,
Procède à un échange de vues,
Déclare que cette question sera examinée par le nouveau Comité Exécutif de la FFF, après le déroulement de la Coupe du Monde Féminine qui doit avoir lieu en Allemagne en juin 2011.
- ✦ Mail du Ministère des Sports ayant trait à la Journée Nationale de lancement de la Stratégie de Développement Durable du Sport le 3 mai 2011
Le Bureau,
Désigne Madame Stéphanie DELAFONTAINE pour représenter la fédération à cette journée.
- ✦ Mail de M. BATTA : frais de déplacement des arbitres de L1 pour la journée du 5-6 mars 2011 ainsi que pour les arbitres convoqués le 16 mars 2011 devant la Commission Fédérale de Discipline
Le Bureau,
Connaissance prise de la demande du D.N. Arbitrage,
Décide de ne pas donner une suite favorable à la requête présentée.
- ✦ Mémo Sébastien CRETTE : France / Croatie : Synthèse financière - Bilan billetterie
Le Bureau,
Prend connaissance des différentes synthèses de la recette billetterie de la rencontre amicale internationale France/Croatie du 29 mars 2011 établies par M. Sébastien CRETTE
Enregistre le complément d'informations donné par son Trésorier Général,
Remercie M. Sébastien CRETTE de son complet rapport.

II. INFORMATION DE LA COMMISSION CHARGÉE DE LA RÉPARTITION DES PRIMES DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

ANELKA (courrier de M. FAUCONNET, Cabinet d'avocats JurisAffaires : renonciation prime ANELKA et non disposition de ces sommes à la FFF

Le Bureau,

Prend connaissance de la correspondance de Maître FAUCONNET, avocat de Monsieur Nicolas ANELKA,

Rappelle une nouvelle fois la décision du Conseil Fédéral du 2 juillet 2010, par laquelle elle avait décidé que la Fédération ne verserait aucunes primes dues au titre des retombées publicitaires, aux joueurs qui étaient présents lors de la phase finale de la Coupe du Monde en Afrique du Sud.

Entend MM. Bernard DESUMER et Bernard BARBET faire le point sur les travaux de la première réunion du Groupe de Travail tenue le 11 avril 2011, chargé de suivre et contrôler l'utilisation au profit du football amateur, de la somme rendue disponible par les joueurs.

III. AUDIENCE CONCILIATION AFFAIRE RAYMOND DOMENECH

Le Bureau,

Prend connaissance du rapport de l'audience de conciliation en date du 13 avril 2011, établi par Maître Elisabeth ANGLES D'AURIAC, avocat à la Cour,

Note qu'aucune conciliation n'est intervenue, les demandes de M. Raymond DOMENECH étant exorbitantes au regard de la gravité des fautes commises,

Note également que le Bureau de Conciliation a renvoyé cette affaire devant le Bureau de jugement à l'audience du 13 janvier 2012.

IV. SOLLICITATION DE M. LAURENT BLANC, SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Le Président fait le compte-rendu de l'entretien qu'il a eu avec le Sélectionneur de l'Équipe de France, au cours de laquelle la situation de MM. Franck RAVIOT et Philippe LAMBERT du staff technique a été abordée.

Le Bureau,

Après un large échange de vues sur cette question,

Invite son Trésorier Général à examiner la rémunération de ces deux membres du staff technique de l'équipe de France et de lui faire une proposition dans le sens souhaité par le Bureau.

V. INFORMATIONS FINANCIÈRES

↳ Présentation du budget prévisionnel 2011/2012

Le Trésorier Général communique aux membres du Bureau les premiers éléments du budget prévisionnel de la saison 2011/2012 qu'il soumettra à l'approbation du Conseil Fédéral du 29 avril 2011.

Le Bureau,

Remercie son Trésorier Général pour la clarté et la concision de son exposé.

↳ Aides aux Restos du Cœur et de la Banque Alimentaire

Le Bureau,

Sur proposition de son Trésorier Général,

Décide de reconduire les aides de la FFF attribuées en 2010 à savoir, 20 000 € à chacun de ces organismes.

VI. QUESTIONS D'ACTUALITÉ

↳ Arbitrage

- Organisation et fonctionnement : Application des textes votés lors de l'Assemblée Fédérale du 2 avril 2011

Le Secrétaire Général informe ses collègues qu'il soumettra au Conseil Fédéral du 29 avril 2011, la composition des différentes instances concernant l'organisation et le fonctionnement de l'arbitrage. Il rappelle que cette nouvelle organisation de l'arbitrage est la résultante de l'application des textes dont l'adoption est intervenue lors de l'Assemblée Fédérale du 2 avril 2011.

Le Bureau,

Approuve la proposition de son Secrétaire Général, notamment la composition des différentes instances.

- ↳ Mails de Marc RIOLACCI, Président de la Ligue Corse : sollicitation de modifier la 36^{ème} journée de championnat de L1 et de L2 du calendrier général des compétitions pour 2011/2012.

Le Bureau,

Prend connaissance de la demande de M. Marc RIOLACCI, Président de la Ligue de Corse de Football,

Décide de transmettre cette demande à la Ligue de Football Professionnel pour examen et suite à donner.

- ↳ Courrier de M. E. DOUALLA EJANGUE : Organisation d'un match de gala avec l'Equipe de France vainqueur de la Coupe du Monde 1998.

Le Bureau,

Pris connaissance de cette demande,

Regrette de ne pouvoir donner une suite favorable à cette requête.

- ↳ Courrier de M. Ahmed HELMY FOUAD : Organisation d'un match entre l'Equipe de France et l'Egypte en l'honneur des victimes de la révolution d'Egypte de janvier 2011.

Le Bureau,

Pris connaissance de cette demande,

Compte-tenu des contraintes des calendriers nationaux et internationaux,

Regrette de ne pouvoir donner une suite favorable à cette requête.

- ↳ Courrier de M. Alain CHARRANCE : Equipement Equipe de France Entreprise.

Le Bureau,

Pris connaissance de cette correspondance,

Rappelle qu'une décision a déjà été prise concernant cette sélection,

Transmet toutefois la demande de M. Alain CHARRANCE à la Ligue du Football Amateur pour examen.

- ↳ Courrier de Jacques GEISSELHARDT : demande de reconduction de sa mission aux côtés de Francis SMERECKI.

Le Bureau,

Pris connaissance de ce courrier,

Déclare que la demande de M. Jacques GEISSELHARDT sera examinée ultérieurement.

- ↳ Courrier de Georges HALATAS : 51^{ème} anniversaire de l'Institut Vendôme et soirée hommage au Docteur Jean Marcel FERRET le 19 mai 2011

Le Bureau,

Connaissance prise de cette demande,

Passé à l'ordre du jour.

- ↳ Mail de Bertrand DEPIERRE, Député de la Côte d'Or pour les 3èmes rencontres parlementaires le 7 juin 2011

Le Bureau,

Décide de se faire représenter à cette manifestation,
Charge son Président de communiquer à M. Bertrand DEPIERRE le nom de la personne qui le représentera.

- ✦ Courrier de la Ligue de la Réunion : Demande de soutien du développement de la pratique du Beach Soccer
Le Bureau,
Emet un avis favorable pour la présence de l'Equipe de France au quatrième Tournoi International de Beach Soccer organisée par la Ligue de la Réunion du 10 au 15 mai 2011.
Précise que la FFF ne peut intervenir dans la dotation de matériels.
- ✦ Courrier de Duvivier & Associés : Facture impayée du S. Club de BASTIA
Le Bureau,
Pris connaissance de cette correspondance,
Dit ne pouvoir intervenir dans ce différend financier.
- ✦ Mail de M. Philippe ROUILLARD : Concert le 12 juin au Zénith au profit de « ensemble contre la drépanocytose » > sollicitation d'un don auprès de la Fédération voire présence d'un joueur ou du staff de France ou staff au concert ou reversement des bénéfices d'une rencontre de l'EDF au profit de cette association.
Le Bureau,
Pris connaissance de la demande,
Regrette de ne pouvoir donner une suite favorable à cette requête.
- ✦ Courrier d'Eric FABRE : soutien financier ou matériel à destination de David Sommeil et de sa famille en vue du match de gala de solidarité au profit de David SOMMEIL au stade Nungesser à Valenciennes le 1^{er} juin prochain avec le concours de la Ligue Nord-Pas de Calais.
Le Bureau,
Charge son Président de répondre à la correspondance de M. Eric FABRE.
- ✦ Courrier de la Fédération Française de Sport Adapté : sollicitation de soutien et de participation d'un ou plusieurs sportifs pour les festivités de leur 40^{ème} anniversaire le 15 octobre 2011.
Le Bureau,
Pris connaissance de la demande de la Fédération Française de Sport Adapté,
Précise qu'une décision sera prise ultérieurement.

VII. INTERVENTIONS DIVERSES

- ✦ M. Christian TEINTURIER concernant le Calendrier Général de la saison 2011/2012
M. Christian TEINTURIER informe le Bureau que la Commission du Calendrier a arrêté la date de reprise des championnats nationaux seniors, à savoir :
 - National : 8 août 2011
 - CFA : 13 août 2011Phase finale des réserves professionnelles : Mardi 5 et vendredi 8 juin 2012
 - CFA 2 : 20 août 2011.Il précise que la dernière journée de ces compétitions a été fixée au 2 juin 2012 et que la trêve est prévue du 22 décembre 2011 au 7 janvier 2012.
 - Championnats Football Entreprise : Finales le 2 juin 2012
 - Coupe Football Entreprise : Finale le 19 mai 2012
 - Coupe des Régions de l'UEFA : ¼ de finale : Le mardi 1 novembre 2011, ½ finales : Le dimanche 26 février 2012 et finale le dimanche 8 avril 2012Le Bureau,
Emet un avis favorable à cette proposition sous réserve de l'accord du Bureau de la Ligue du Football Amateur qui gère ces championnats nationaux seniors.

↳ M. Alain RESPLANDY-BERNARD

Le Directeur Général fait le compte-rendu de la réunion du Comité d'Entreprise de la FFF qui s'est tenu ce matin même. Il indique que les travaux ont notamment porté sur les avancées de la Commission Paritaire de la CCPAAF, le fonctionnement de l'AE2F, la représentation des administratifs du football au sein de la Haute Autorité du Football, la nouvelle organisation du Service Achats, le calendrier de négociation des accords temps de travail et rémunération.

↳ M. Jacques LEGER concernant la Commission Nationale de Sécurité des Stades

M. Jacques LEGER fait le compte rendu de la réunion du mardi 26 avril 2011 au cours de laquelle la question ayant trait à l'homologation du Stade Roland Garros a été examinée. Il indique que la demande portait sur le renouvellement de l'homologation prononcée en 1998. Il précise que la commission a donné un avis favorable sous réserve de la communication écrite des capacités des tribunes mobiles. Il ajoute qu'il s'est entretenu avec MM. ROUX et VIGNAUD sur le règlement des installations utilisées pour les compétitions « Futsal »

Le Secrétaire Général
H.MONTEIL

Le Président
Fernand DUCHAUSSOY